

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCEE.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

ÉLECTION SÉNATORIALE

DU 31 MAI

CANDIDAT RÉPUBLICAIN

D^r A. RELHIÉ

Conseiller Général
Membre de la commission départementale
Ancien Maire de Cahors
Chevalier de la Légion d'Honneur

Cahors, le 16 Mai

La situation parlementaire

Il était facile de prévoir que les incidents de Fourmies auraient leur contre-coup au sein même du Parlement.

C'est ce qui a eu lieu.

On connaît le résultat du vote de la Chambre sur la proposition d'amnistie et l'on sait également de quels éléments était composée la minorité favorable à cette proposition.

La plupart des journaux réactionnaires font remarquer, dans un but facile à comprendre, que « cette minorité était entièrement composée de républicains ».

Quelques-uns d'entre eux, outrepassant les bornes permises, profitent de cette circonstance pour déclarer que le gouvernement de la République et la majorité qui a voté contre la proposition d'amnistie, méconnaissent les intérêts des travailleurs. Les anarchistes ne tiennent pas un autre langage.

A vrai dire, on ne voit pas trop ce que les intérêts des travailleurs peuvent avoir de commun avec la proposition d'amnistie. N'est-ce pas le devoir du gouvernement d'assurer la sécurité et l'ordre public? Il faut avouer que c'est une étrange manière de lui enseigner son devoir que de l'inviter à fermer les yeux sur les actes de rébellion et sur les provocations au pillage et à l'insurrection.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT 12

SANS FEU NI LIEU

ROMAN D'UNE ALSACIENNE

PREMIÈRE PARTIE

EN ALSACE

V

PREMIÈRES ESCARMOUCHES

En somme, c'est un digne couple : M. Dornach est très bon, très facile à vivre, très rigide sur tout ce qui touche à l'honneur, et Madame une charitable petite créature, un peu capricieuse, un peu coquette, mais d'une charité à toute épreuve.

— C'est un ménage qui s'aime bien, je le vois.

— Oui, M. Dornach aime beaucoup sa femme, dit Michel.

— Et elle le lui rend sans doute? demanda ingénument Rosa.

Le grand garçon assez embarrassé pour répondre, éluda la question en faisant semblant de ne pas avoir entendu.

Il se retourna pour voir quelle distance les séparait du reste de la troupe et constata que personne ne gagnait du terrain.

— Regarde, reprit-il comme Mme Dornach a de la peine à s'avancer; on voit qu'elle n'est pas habituée comme toi et moi à courir les forêts et les montagnes. Heureusement M. Léon Charmoy

Sans doute, il y a eu des fautes commises à Fourmies : sans doute, certains fonctionnaires ont manqué d'énergie et de prévoyance; sans doute, il est profondément triste que la troupe ait dû faire usage de ses armes et que le sang français ait coulé, mais fallait-il laisser les agitateurs violer la loi et les meneurs pousser les manifestants à la révolte?

Si le gouvernement avait agi de cette sorte, ceux qui l'accusent auraient été les premiers à lui reprocher une pareille attitude et à crier sur les toits qu'il était incapable de veiller au maintien de la sécurité publique.

Ce qui est regrettable, c'est de voir des républicains tenir le même langage que les réactionnaires et se séparer de la majorité sur une question de cette nature.

Les réactionnaires qui sont toujours prêts à tirer parti des fautes commises par les républicains s'applaudissent de ce résultat et déclarent dans leurs journaux qu'une nouvelle scission vient de se produire au sein de la majorité.

Il n'est pas contestable que l'accord qui s'était fait entre toutes les fractions du parti républicain en 1889, pour résister aux assauts du boulangisme, a été atteint par le vote du 8 mai. La droite se réjouit de ce résultat, elle est dans son rôle; car l'extrême gauche, en agissant comme elle l'a fait, en cette circonstance, a commis une faute grave; elle a rendu aux adversaires de la République une partie de l'importance parlementaire dont ils disposaient dans les précédentes législatures.

Pourtant l'expérience du passé et surtout l'expérience de ce qui a eu lieu sous la précédente Assemblée aurait dû lui servir de leçon et lui faire comprendre que c'était nuire aux intérêts de la République que de créer une scission au sein de la majorité, car cette scission ne saurait que profiter à la réaction.

Les membres de l'extrême gauche qui ont voulu faire échec au gouvernement au-

l'aidera de son mieux.

— C'est un cavalier très attentif, affirma la jeune fille, et M. Dornach n'a rien à craindre en lui confiant sa femme.

Cette fois encore, Michel ne risqua pas de réponse directe, et dit en souriant :

— Voilà, certes, un sympathique garçon. C'est un Parisien aussi gai que spirituel, il a toujours quelque bonne histoire à raconter; on en raffole, particulièrement les dames. Il ne faut pas croire pourtant qu'il soit également aimable avec tout le monde, oh ! non ! ce serait banal. Ainsi, ajouta Michel en baissant la voix, tu as pu remarquer avant de partir qu'il se moque assez facilement de M. Joë Wilkie et qu'il ne se gêne pas pour remettre à sa place le petit M. Frédéric quand cela lui paraît nécessaire.

— Oui, fit Rosa, j'ai remarqué cela; certainement ce M. Léon Charmoy est tout à fait agréable, bien qu'un peu trop railleur, mais il plaisante avec tant d'esprit ! Qu'est-ce qu'il fait ?

— Il est titulaire d'un emploi dans une grande maison de commission de Paris, mais afin de remédier à ce que ses occupations peuvent avoir de trop sédentaire pour son goût, il se livre autant qu'il le peut aux exercices du corps pendant ses moments de loisir; chaque année, aux vacances, il choisit Hohwald comme centre de ses excursions. Il est très fort à l'escrime, fait partie de plusieurs sociétés de tir et de gymnastique; enfin, c'est un des membres les plus en vue de la ligue des Patriotes dont tu as sans doute entendu parler.

Ici, Rosa rougit de plaisir et ne pût empêcher de se retourner pour lancer un regard amical

raient dû se rappeler que la politique de dissolution des forces démocratiques a toujours été funeste à la République, que c'est elle qui a facilité l'éclosion du Boulangisme.

On a dit et répété mainte fois que l'union entre républicains était le seul moyen d'avoir raison de la résistance obstinée des vieux partis et d'empêcher que le césarisme ne relevât la tête. Rien n'est plus vrai. C'est par l'union que les Républicains ont réussi à faire de la République le gouvernement légal et définitif de la France; c'est par l'union qu'ils l'ont affermie et qu'ils l'ont mise à l'abri des attaques de ses ennemis, c'est aussi par l'union seule qu'ils travaillent efficacement à son amélioration, à son développement normal et qu'ils réaliseront les réformes attendues par le pays.

Cette union nécessaire la nation la désire, parce qu'elle est intimement convaincue qu'elle est indispensable à la bonne gestion des affaires.

Il y a quelques jours, à l'occasion des fêtes de Jeanne d'Arc à Orléans, M. Cochery, ancien ministre et président du conseil général du Loiret, se faisait l'écho de la pensée de tous en déclarant fort à propos que l'union de toutes les forces démocratiques s'impose comme une nécessité, attendu que c'est par elle que jusqu'à ce jour nous avons triomphé de tous les obstacles qui se dressaient sur notre route.

A l'heure actuelle, l'union des républicains n'est pas moins nécessaire qu'il y deux ans. Le Boulangisme nous en avait fait sentir tout le prix. Il est étrange que des républicains aient pu l'oublier. Cependant ces événements ne sont pas bien éloignés de nous.

* *

INFORMATIONS

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 14 Mai

M. Raynal reprend la discussion sur les nou-

veaux tarifs douaniers, attaquant l'un après l'autre les 735 articles des tarifs des douanes.

veaux tarifs douaniers, attaquant l'un après l'autre les 735 articles des tarifs des douanes.

La Chambre se vide rapidement.
M. Raynal termine en adjurant la Chambre de ne pas abroger les traités de commerce et de remanier l'œuvre de la commission des douanes.

LE VOYAGE DU PRÉSIDENT

On dit que l'entretien qu'a eu jeudi, à l'issue du Conseil, M. Constans avec le Président de la République a porté sur les craintes de manifestations dirigées contre le ministre de l'intérieur à Limoges par les ouvriers de cette ville, notamment les boulangers.

M. Constans a communiqué à M. Carnot les rapports de police parvenus à la sûreté générale et établissant ces craintes. Finalement, on a décidé de ne rien changer aux dispositions du voyage. M. Constans accompagnera le président à Limoges.

INTERPELLATION DE M. LAUR

M. Laur vient de déposer entre les mains du président de la Chambre une demande d'interpellation ainsi conçue : « Je demande à interpellier les ministres de la justice et des finances pour empêcher le retour de crises financières en France. »

COMMISSION DU BUDGET

La commission du budget a achevé l'examen du budget de l'instruction publique. La commission a réservé les chapitres afférents aux lycées, aux écoles normales et aux instituteurs, pour attendre les documents en préparation au ministère. Ce budget, qui a subi l'an dernier 1,300,000 fr. de réductions, ne pouvait en comporter beaucoup cette année. Cependant, en serrant de près les chiffres, la commission a fait des retranchements qui ont leur intérêt.

Elle a supprimé les crédits d'inspection d'économat des lycées et a réduit de trois à deux les inspecteurs des bibliothèques. Elle a opéré des réductions notables sur les chapitres des souscriptions scientifiques et littéraires; bibliothèques populaires, pédagogiques et scolaires, et sur diverses subventions pour le matériel de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire : en tout, 140,000 fr. En indiquant à l'administration la nécessité de réserver les subventions pour les communes les plus pauvres et de surveiller de très près ces crédits d'un maniement délicat, elle a fait une réduction de 52,000 fr. sur le crédit des bourses de l'enseignement secondaire.

En revanche, elle a accordé au Muséum 10,000 francs pour relever le salaire de ses jardiniers, inférieur aux salaires similaires de la Ville de

trouve de plus sot et de plus fat. Il se dit bien haut *franzosenfresser* (mangeur de Français) mais dès qu'il est en présence d'un de ces hommes contre lesquels il déblatère en catimini, il baisse pavillon et se montre aussi couard, aussi plat qu'il l'est en réalité. Avec sa tournure gauche, il veut jouer à l'élégance, et a la prétention d'être un bourreau des cœurs. Je ne sais pas s'il a dans son pays quelque succès auprès du beau sexe, mais je constate qu'ici toutes celles à qui il s'est adressé lui ont ri au nez.

Quand ils furent arrivés à Welschbruch, Michel et Rosa s'arrêtèrent quelques minutes pour donner le temps à leurs compagnons de les rejoindre.

On fit halte à la maison forestière pour y prendre des rafraichissements, et Frédéric Treiber offrit de la bière.

— Oh ! fit-il, vous pouvez en boire ici, elle est excellente; c'est la maison de mon père qui la lui fournit.

— Vous m'excuserez si je n'en accepte pas, dit Léon Charmoy.

— Pourquoi? vous n'aimez donc pas la bière de Strasbourg?

— C'est justement parce que je n'aime pas cette bière-là; quant à celle qui passe seulement par Strasbourg après avoir été fabriquée en Bavière, je ne peux pas la souffrir.

Le jeune Frédéric sentit son nez s'allonger fortement. Le truc employé par son honorable père, pour faire passer comme Alsacien un produit allemand, était éventé. Il n'insista pas auprès de Léon et se borna à renouveler ses offres en s'adressant aux autres personnes; mais l'Anglais

dans la direction de M. Léon Charmoy; mais, en voyant la manière dont Mme Dornach s'appuyait sur son bras, en surprenant l'expression singulière de leurs yeux, elle se sentit toute troublée et fut presque fâchée d'avoir regardé de leur côté.

Tout en arrière, elle avait remarqué que M. Dornach marchait maintenant assez péniblement et d'un air grave, un peu ennuyé, entre l'Anglais et le jeune Allemand.

— Tu ne me dis rien des deux autres Messieurs? fit-elle.

Paris et des exploitations privées, et 5,000 francs pour le chauffage de la ménagerie si éprouvée par les derniers froids. Aux Facultés, elle a accordé 9,000 francs pour les travaux histologiques, 89,000 fr. pour l'organisation complète des cours à option dans les écoles de droit et 15,000 francs pour le chauffage et l'éclairage, dotés d'une manière absolument insuffisante pour les locaux qui ont décuplé depuis 1876. Elle a admis, avec réductions, les crédits relatifs aux nouveaux lycées de jeunes filles d'Auxerre, de Grenoble et de Marseille. Elle a assuré aux inspecteurs primaires, par un remaniement du chapitre 46, le paiement de deux annuités, augmentations prévues par la nouvelle loi sur les traitements, 62,500 fr. au lieu de 34,250 fr. proposés par le gouvernement.

Mais elle a pris deux résolutions particulièrement importantes :

1° Elle a chargé son rapporteur de signaler la nécessité d'une révision des chaires de l'enseignement supérieur, qui se sont développées peut-être un peu inconsidérément et dont plusieurs semblent faire double emploi, si l'on embrasse dans leur ensemble les Facultés, le Musée et le Collège de France. Cette révision aboutira à supprimer les cours qui pourraient être superflus et à créer ceux qui seraient reconnus utiles. Comme sanction, la commission a fait une réduction de 1,000 fr. sur le chapitre 6 à l'article des cours complémentaires et a écarté la création d'une chaire d'histoire des sciences au Collège de France, demandée par le ministre ;

2° Elle a réduit de 57,400 fr. le crédit des bourses de licence et d'agrégation, à raison de l'encombrement du personnel de l'enseignement secondaire. Elle a appelé l'attention du ministre sur la possibilité de réduire encore le nombre des boursiers, en élevant le taux des bourses (15 et 1,800 fr. au lieu de 12 et 1,500 fr.), et sur la nécessité d'en réserver une large part aux maîtres répétiteurs.

FOURMIES

Le calme le plus complet règne à Fourmies. L'entente entre ouvriers et patrons s'accroît de plus en plus.

On croit que les ouvriers des deux derniers tissages qui chôment vont prochainement opérer leur rentrée.

CRAINTES POUR PARIS

Suivant l'Evénement, il résulterait, de renseignements officiels, qu'on craint de nouvelles tentatives des anarchistes de Paris, auxquels des cartouches de dynamite auraient été envoyées des régions minières.

COLONIES

Le rapport de la section du conseil supérieur des Colonies sur la question des compagnies de colonisation, conclut qu'il y a lieu d'autoriser par décret la création des compagnies privilégiées pour la colonisation des territoires situés dans les possessions françaises ou pays de protectorat.

LES SAUTERELLES EN ALGÉRIE

Tlemcen, 15 mai.

Des vols de sauterelles passent et s'abattent sans interruption depuis hier matin. Tous les efforts sont impuissants.

Les nouvelles du Maroc sont très graves. Une caravane, arrivée hier matin, à Tlemcen, rapporte avoir voyagé pendant trente-deux jours

au milieu des sauterelles. Le pays est entièrement ravagé.

Des bandes de Marocains se préparent à passer notre frontière.

ÉMEUTES EN CHINE

Une émeute contre les étrangers s'est produite à Wuhn, ville sur la rive gauche du Yan-Tse-Kiang. Les indigènes ont incendié la mission catholique dont les membres, toutefois, ont pu s'échapper pour se mettre en sûreté contre les violences de la populace. Il n'y a aucune victime.

Les Européens, se sont réfugiés sur les navires qui se trouvaient sur le fleuve.

Le navire de guerre anglais l'Inconstant a reçu l'ordre de se rendre à Wuhu.

Comme toujours, dans le peuple, les versions les plus exagérées circulent. On se refuse un peu à croire que l'attentat n'ait pas eu de suites plus graves et que le mobile ne soit pas politique. Le jeune prince a vingt-deux ans. Il est très aimé, aussi, se préoccupe-t-on anxieusement de tout ce qui concerne l'agression.

Les témoignages de sympathie continuent à arriver de l'étranger ; un service d'actions de grâce a eu lieu mercredi matin à la chapelle du palais impérial. Le tzarevitch quittera le Japon dès que sa santé le lui permettra. Le czar a fait télégraphier à son second fils, le prince Georges, actuellement à Palerme, de rentrer au plus tôt en Crimée.

ATTENTAT CONTRE LE TZAREVITCH

La nouvelle que le tzarevitch venait d'être grièvement blessé au Japon par un fanatique, a causé ici, à la cour et dans le public, une émotion indescriptible. Le fait a été télégraphié mardi matin par le consul de Russie à Yokohama, et M. de Giers a été immédiatement en informer le czar qui, après un moment de douloureuse surprise, a télégraphié lui-même au consul pour obtenir confirmation et les derniers renseignements. Lorsque la réponse est parvenue, disant que les jours du prince n'étaient pas en danger et qu'il ne s'agissait que de l'œuvre d'un fanatique, l'empereur s'est rendu auprès de l'impératrice, qui a failli s'évanouir. Les larmes l'ont emportée et elle s'est rendue de suite avec l'empereur à la chapelle du palais.

Toute l'après-midi et ce soir les cercles politiques ont présenté une animation extraordinaire. On rapproche ce triste événement des appréhensions qu'éprouvait la tzarine en voyant partir son fils pour un aussi long voyage.

Le service solennel d'actions de grâce aura lieu mercredi matin. Déjà de nombreuses dépêches de sympathie et de félicitations du danger échappé, sont arrivées de Berlin, de Londres et de Vienne à la famille impériale.

Le czar a fait télégraphier à Yokohama de ramener d'urgence le prince héritier dans cette ville et de le soigner, si possible, à bord d'un des cuirassés de la flotte russe. L'empereur ajoute même ce détail, d'appeler en consultation les médecins français qui pourraient se trouver en ce moment à Yokohama.

Les représentants des puissances se sont déjà, pour la plupart, inscrits chez M. de Giers.

Paris, 12 mai.

M. Carnot vient d'adresser au czar un télégramme de sympathiques félicitations. Le Gouvernement, de son côté, a également télégraphié à notre représentant de Saint-Petersbourg.

— Ah ! murmura le Bavaurois, prenant cela pour un compliment à son adresse.

— Oui, continua imperturbablement Léon, j'en ai connu un... mais je l'ai perdu de vue depuis trois ans.

Frédéric pinça ses lèvres et chercha un brocard à repliquer, mais il ne trouva rien. Il continua pendant quelques temps à marcher sans rien dire à côté de Léon et de Mme Dornach qui causaient gaiement sans faire attention à lui.

Il voulait prendre part à leur conversation, mais Mme Dornach l'arrêta net.

— Oh ! monsieur Treiber, fit-elle, cela ne vous arrête donc pas dans votre contemplation du paysage, quand vous parlez ? Nous sommes des natures frivoles, nous, et notre bavardage doit déplaire à un compatriote de Goethe. Si cela vous déplaît de marcher avec nous, il ne faut pas vous gêner.

Le petit Bavaurois devint rouge comme un homard cuit.

— Madame, dit-il furieux, je comprends que la miègne...

— Monsieur est si gai, si galant avec les dames ?

— Je le suis autrement que vous, fit Léon avec un salut ironique.

— Autrement, c'est le mot ! déclara la jeune femme avec un éclat de rire.

Le petit monsieur Frédéric Treiber pressa le pas fort en colère, pour rejoindre Michel et Rosa qui marchaient toujours devant.

— Mademoiselle, Mademoiselle ! cria-t-il, espérant être plus heureux de ce côté, regardez donc à votre gauche !... Vous verrez les ruines de Bir-

C'est avec stupeur qu'on a appris l'attentat auquel le tzarevitch vient d'échapper.

Paris, 15 mai, soir.

Le Czar a adressé un télégramme de remerciements à M. Carnot, qui lui avait envoyé ses félicitations, à propos de l'heureuse issue de l'attentat dirigé contre le tzarevitch.

Le colonel Lichtenstein représentait, ce matin, M. Carnot, au service d'actions de grâce, célébré à cette occasion dans l'église russe de Paris.

Étaient présents à ce service : MM. de Mollenheim, ambassadeur de Russie ; vicomte Taracka, ministre du Japon.

Le prince Louis-Napoléon, en grand uniforme de colonel de cavalerie russe, a été très remarqué.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

Tribune Electorale

Sous ce titre, nous publierons toutes les lettres que nos correspondants voudront bien nous adresser, surtout lorsqu'en dehors de toute passion irritante, elles discuteront avec calme et dignité, comme celle déjà parue, la question électorale.

Peyrilles, le 15 mai 1891.

Monsieur le Directeur,

J'ai lu dans le dernier numéro de votre journal la lettre d'un délégué sénatorial de l'arrondissement de Gourdon.

Il nous y démontre d'une manière saisissante combien est peu sérieux l'argument qu'on s'est plu à répandre ici pour nous engager à porter nos suffrages sur un candidat de l'arrondissement de Figeac.

Il nous est bien permis de nous demander si cette soi-disant équitable répartition de la représentation sénatoriale par arrondissements, en prenant pour base l'habitation personnelle du candidat, n'a pas eu pour véritable mobile de servir telle ou telle candidature.

Nous pensons que tel a été le but qu'on s'est proposé. Mais on ne l'atteindra pas, car la considération mise en avant ne peut souffrir l'examen même le plus superficiel.

Si, au lieu d'habiter l'arrondissement de Figeac, MM. Pauliac et Duphénieux, demeuraient, par exemple, sur l'extrême limite du canton de Vayrac, aux confins de celui de Bretenoux (Figeac), croit-on que ce fait fût de nature à modifier la valeur de ces candidatures ?

Evidemment, non.

keufels.

Rosa dirigea ses yeux dans la direction qu'il lui indiquait et ne daigna pas répondre, se souciant peu de commencer une causerie avec un personnage qui lui paraissait insupportable.

Michel, obligé de se souvenir qu'il était directeur de l'hôtel des Étrangers et qu'il avait affaire à un voyageur descendu chez lui, se montra naturellement de meilleure composition.

Frédéric s'enhardit bientôt.

— Monsieur Herz, dit-il, le chemin devient plus difficile, si vous avez le bras fatigué, je me ferais un plaisir de servir de cavalier à Mademoiselle.

— C'est inutile, se hâta de répondre Rosa, si mon cousin est fatigué, j'ai assez l'habitude des montagnes pour marcher seule. Je vous remercie, Monsieur.

Et elle retira son bras de dessous celui de son cousin, se contentant de se serrer près de lui pour éviter le contact de Frédéric.

Dès ce moment, le plaisir de la promenade fut gâté pour la jeune fille ; son bavardage avec son cousin fut interrompu par les lieux communs que le Bavaurois se mit à débiter avec aplomb. C'était à lui, non plus à elle, que Michel était obligé maintenant de servir de cicérone.

Frédéric, ignorant et sans aucun tact, commit la maladresse de demander si le château de Birkenfels, en ruines, avait été détruit par les Allemands pendant la guerre.

— Non, Monsieur, répondit Rosa d'une voix frémissante, c'est le temps qui est l'auteur de ces ruines ; les Allemands on fait beaucoup, mais pas celles-là.

Dans le cas où, par impossible, des motifs d'une aussi étroite portée que ceux invoqués à l'appui des revendications de Figeac s'accréditeraient en France, on verrait, bientôt, le Parlement privé du concours précieux de personnalités importantes.

Mais, comme le dit à juste raison l'auteur de la lettre que vous avez publiée, les Délégués feront promptement et bonne justice d'un argument d'aussi faible valeur, et le choix s'exercera librement, sur l'ensemble des candidatures, sans distinction d'habitation personnelle.

M. Relhié me paraît avoir des titres sérieux au mandat qu'il sollicite :

Vieil ami de Milluste Gambetta, son républicanisme n'est pas discutable, et, quant à ses autres qualités, nous savons que, sous des dehors très modestes, ce qui ne nuit en rien à son mérite, il possède des connaissances étendues et variées, mises au service d'un esprit pénétrant et réfléchi.

De semblables conditions nous paraissent exactement répondre au véritable but de l'institution du Sénat, dont le rôle doit être principalement pondérateur.

Je puis ajouter, qu'il m'a été fourni par un personnage du département, en qui j'ai toute confiance, les appréciations les plus flatteuses sur le compte de M. le docteur Relhié, pour qui je voterai, vous pouvez le lui dire.

Recevez, etc., etc.

UN DÉLÉGUÉ.

A l'occasion des fêtes de la Pentecôte, le Journal du Lot, ne paraîtra pas mardi.

CONSEIL MUNICIPAL DE CAHORS

Le Conseil municipal de Cahors s'est réuni hier au soir, sous la présidence de M. Costes.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. Rouff est élu secrétaire.

M. le maire rend compte des résultats du voyage de la députation du conseil municipal, envoyée auprès des ministres de la guerre, de l'Intérieur et des Travaux publics, pour les prier de vouloir bien assister à l'inauguration de la ligne de Cahors à Brive.

MM. Yves Guyot et Constans, ont promis d'assister à cette inauguration.

La députation s'est ensuite rendue auprès de M. Larroumet, directeur des beaux-arts, pour l'inviter à assister à l'inauguration du monument Clément-Marot.

M. Larroumet a promis de venir à Cahors non seulement pour l'inauguration du monument Clément-Marot, mais aussi pour celle de la ligne de Cahors à Brive.

M. le maire prie le conseil de vouloir bien vo-

— Oh ! Mademoiselle, assura Frédéric, je n'ai pas dit cela pour vous contrarier, c'est sans le faire exprès, croyez-le bien... je n'ai pas voulu vous froisser.

Toutes ces excuses n'arrivèrent qu'à exaspérer davantage Rosa ; elle le laissa pérorer sans articuler une parole. Michel non plus n'était pas très content de voir interrompre l'agréable tête-à-tête : Frédéric fit observer qu'il le trouvait moins joyeux compagnon qu'à l'ordinaire.

On était arrivé à Sainte-Odile, quand, au pied du mur Payen, Mme Dornach poussa un léger cri. Michel et Rosa revinrent sur leurs pas ; en même temps, M. Dornach qui marchait toujours en arrière, accourut, suivi de l'Anglais.

Ce n'était rien ou presque rien ; la jeune femme s'était tourné le pied et se trouvait obligée de s'arrêter un peu, pour ne pas tomber sur le chemin, elle s'était cramponnée au bras de Léon qui, la saisissant par la taille, l'avait enlevée comme une plume et déposée délicatement à terre, aussi facilement que s'il se fut agi d'un enfant. Après s'être assuré que sa femme ne s'était pas fait grand mal et qu'elle serait bientôt capable de se remettre en route, M. Dornach remercia cordialement M. Léon Charmoy, sans le secours de qui, affirmait-il, Madame eût pu se tuer.

A. SIRVEN ET A. SIEGEL. (A Suivre.)

CHAUDOUARD Chirurgien-dentiste à Brive, a l'honneur d'informer sa clientèle du Lot qu'il sera à Cahors, Hôtel du Palais National, régulièrement les 4^{es} mercredis de chaque mois.

la somme nécessaire pour recevoir les ministres.
Le conseil vote 15,000 fr.
Il vote aussi 3,000 fr. pour l'érection du monument Clément-Marot.

M. le maire propose de nommer une commission de 7 membres qui prendra le nom de Commission des Fêtes.
Sont élus : MM. Rouffy, Vincens, Brunies, Combettes, Parazines et Mazières.
Plusieurs demandes de subvention, de réparations et aux églises, sont renvoyées aux deux commissions des finances et des travaux publics.

ARMÉE TERRITORIALE
M. Kocher, capitaine-major au 131^e régiment territorial d'infanterie à Cahors, vient de donner sa démission pour raisons de santé. Il est remplacé par M. Soulier, ancien capitaine de recrutement à Cahors, actuellement capitaine-major territorial à Sens (Yonne).

ASSEMBLÉE DES NOTAIRES
Jeu de a eu lieu, à Cahors, la réunion annuelle des notaires de l'arrondissement.
La chambre de discipline est ainsi composée :
Président, M. Brugaliers; syndic, M. Costes; rapporteur, M. Pradines; trésorier, M. Agar; secrétaire, M. Lascazes; membres, MM. Lalo et Roques.

L'AFFAIRE DE RAMPoux
Contrairement à ce qui a été annoncé, la déposition du fratricide de Rampoux n'a pas été confiée à M. Landre, du barreau de Gourdon, mais bien à M. Munin-Bourdin.

BRUITS DE DÉPART DE LA CLASSE 1887
Il serait question, dit un de nos confrères, au ministère de la guerre, de licencier la classe 1887, ainsi que cela vient d'être fait pour les troupes de la marine.
Cette mesure serait prise par M. de Freycinet, à cause du grand nombre de soldats qui sont sous les drapeaux, par l'application de la loi militaire du 15 juillet 1889.

RENOI DES TERRITORIAUX
Par dépêche ministérielle, adressée aux commandants de corps d'armée, M. de Freycinet a prescrit le renvoi immédiat dans leurs foyers, territoriaux arrivés en retard au corps, par suite d'une erreur dans l'indication de l'unité qui devait accomplir la période d'instruction.
Désormais, quand on changera les dates d'appel, il sera prudent d'envoyer aux intéressés des ordres individuels, en ne se contentant pas d'affiches, que les habitants des campagnes ne peuvent pas tous lire.

EXAMENS
Le ministre de l'instruction publique vient d'adresser aux recteurs, qui préparent en ce moment la session annuelle des examens de l'enseignement primaire et secondaire, une circulaire ayant pour objet d'interdire l'abus des exigences grammaticales dans la dictée.

CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES
Le congrès des Sociétés savantes, qui devait s'ouvrir à Paris, à la Sorbonne, le mardi 16 mai, est retardé de trois jours.
M. Bourgeois, ministre de l'Instruction publique, qui devait présider la séance générale de clôture, le samedi 23 mai, devant accompagner M. le Président de la République dans son voyage dans le Midi, a décidé que la séance d'ouverture aura lieu le vendredi 22 mai; les journées des vendredis 22, samedi 23, lundi 25 et mardi 26 mai seront consacrées aux travaux du congrès, et la séance générale de clôture auront lieu le mercredi 27 mai, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence de M. le Ministre.

CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES
date des examens

Inspection primaire de Cahors (1^e circonscription)

Labenque, g. et f., 16 juin à 7 h. 1/2 du matin.
Limogne, g. et f., 23 juin
Cajarc, g. et f., 24 juin
Sivernon, g. et f., 25 juin
St-Géry, g. et f., 13 juillet
Lanzès, g. et f., 17 juillet
Cahors, g. et f., 20 juillet

Inspection primaire de Cahors (2^e circonscription)

Puy-l'Évêque, g. et f., 16 juin à 7 h. 1/2 du mat.
Luzsch, g. et f., 17 juin
Castelnau, g. et f., 23 juin
Montcuq, g. et f., 24 juin
Cajarc, g. et f., 17 juillet
Catus, g. et f., 18 juillet
Cahors, filles, 28 juillet
Cahors, garçons, 3 août

Inspection primaire de Figeac

Latronquièrre, g. et f. 4 juillet à 7 h. 1/2 du mat.
Lacapelle, g. et f., 6 juillet
Saint-Céré, g. et f., 8 juillet
Bretenoux, g. et f., 10 juillet
Figeac (Est et O.) g. et f., 17 juillet

Inspection primaire de Gourdon

Salviac, g. et f., 17 juillet à 7 h. 1/2 du matin.
Gourdon, g. et f., 18 juillet
St-Germain, g. et f., 20 juillet
Labastide-M. g. et f., 21 juillet
Gramat, g. et f., 22 juillet
Martel, g. et f., 23 juillet
Vayrac, g. et f., 27 juillet
Souillac, g. et f., 28 juillet
Payrac, g. et f., 29 juillet

LIGNE DE ST-DENIS A AURILLAC
La section du chemin de fer de Saint-Denis à Aurillac a été ouverte lundi à la circulation.
Voici les heures de départ et d'arrivée des trains sur cette section :

De St-Denis à Aurillac

	matin	soir	soir
St-Denis p. Martel départ.	6,05	1,55	6,32
Vayrac	6,12	2,03	6,39
Arrêt de Bétaille	6,17	2,10	6,44
Puybrun	6,24	2,18	6,51
Bretenoux-Biars	6,31	2,29	6,58
Port-de-Gagnac	6,38	2,41	7,06
Laval-de-Cère	6,45	2,52	7,14
Lamativie	7,00	3,15	7,29
Laroquebrou	7,23	3,47	7,51
Miécaze	7,36	4,07	8,03
Vieuxcamps-sous-Jallès	7,44	4,21	8,11
Ytrac	7,53	4,35	8,20
Aurillac	8,09	4,54	8,36

D'Aurillac à St-Denis

	matin	matin	soir
Aurillac	6,40	9,31	3,40
Ytrac	6,51	9,43	3,51
Vieuxcamps-sous-Jallès	7,00	9,57	4,00
Miécaze	7,09	10,08	4,10
Laroquebrou	7,19	10,18	4,20
Lamativie	7,45	10,47	4,44
Laval-de-Cère	7,59	11,03	4,58
Port-de-Gagnac	8,07	11,14	5,06
Bretenoux-Biars	8,13	11,22	5,12
Puybrun	8,22	11,35	5,21
Arrêt de Bétaille	8,29	11,44	5,28
Vayrac	8,33	11,48	5,32
St-Denis-les-Martel	8,41	11,59	5,41

La station de Bretenoux dessert Beaulieu qui en est à 5 kilomètres.

LE TRIOMPHE DU PARI MUTUEL
Comme on a pu le voir dans notre compte-rendu de la séance de mercredi à la Chambre, le Pari Mutuel est ressuscité; il va être rétabli — car le vote du Sénat ne semble pas douteux — sur tous les champs de courses, en vertu de la loi nouvelle.
Cette loi supprime toutes les agences de pari fonctionnant en dehors des hippodromes, officines de bookmakers, ventes de pronostics, etc.
Sur les hippodromes du pari public à la cote est formellement interdit. Cette interdiction résulte des pénalités édictées par l'article 4 contre quiconque aura offert à tous venants de pari ou aura parié avec tous venants, soit directement, soit par intermédiaire.
Mais si cette disposition vise le pari à la cote dont la caractéristique réside précisément dans l'appel à tout venant, elle ne frappe pas le pari au livre, qui fonctionne entre personnes se connaissant, ou censément, et qui ne rentrent pas dans la dénomination de tous venants.
Donc le pari mutuel triomphe, le pari à la cote publique est supprimé, mais le pari au livre subsiste, et, et tout le monde est satisfait, même les bookmakers qui redoutaient d'être étranglés tout à fait.

SUPPRESSION DES OCTROIS
La chambre a nommé dans ses bureaux une commission pour examiner la question des octrois.
Cette commission se compose de MM. Krantz, Deloncle, de Terves, Mesureur, de Douville-Maillefeu, Guillaume, Millon, Thellier de Poncheville, Abeille, Guillemet et Couturier.
Sur onze membres, on en compte sept qui acceptent le principe de la suppression des octrois; mais les avis diffèrent aussitôt sur les taxes à substituer aux ressources qui seraient enlevées aux villes et aux communes par le fait de cette suppression.
Un long délai s'écoulera donc évidemment avant que cette question soit élucidée d'une manière satisfaisante. Toutes nos communes sont plus ou moins obérées, plus ou moins surchargées de centimes additionnels, et aucune d'elles ne semble pouvoir se résoudre dans les circonstances actuelles, à abandonner quoi que ce soit des ressources qui alimentent les budgets locaux.

VÉLOCE-SPORT CADURCIEN
Sortie du dimanche 17 mai. — But. Montcuq. Départ du club à 1 h. 1/2. Reentrée au club à 7 heures.

Tribunal correctionnel de Cahors

A la dernière audience, les affaires suivantes ont été jugées.
Quelques contrebandiers d'allumettes ont été gratifiés de diverses amendes.
— Un individu, dont les Cadurciens doivent se souvenir et qui, il y a quelques jours, parcourait en chariot, les rues de Cahors, est assis sur le banc de la correctionnelle pour mendicité au Payrat, dans la propriété du séminaire de Cahors.
Il a déjà été condamné treize fois depuis 1886. Le tribunal lui octroie sa quatorzième condamnation, qui est d'un mois de prison.
— Le sieur B..., de Saint-Martin-Labouval, doit à M. Fillières, boulanger, une somme de 6,000 francs.
Le 10 avril dernier, il se présente chez son créancier, lui disant de préparer un reçu et qu'il lui portait la somme de 300 fr. représentant les intérêts échus. Les deux hommes montent au premier dans une chambre, et la quittance une fois prète, B... essaya de s'en emparer de vive force; c'est, du moins, ce que prétend M. Fillières. Après une vive discussion, les deux hommes se rendent, chacun de leur côté, chez M. le maire, et s'y rencontrent, et B... frappa, Fillières d'un coup de bâton.

D'après M. le maire de Saint-Martin, B... était pris de boisson, et passe pour être d'un caractère très violent.
M^e Lagarrigue a présenté la défense de B... qui a été condamné à huit jours de prison et aux dépens.

LE BRACONNAGE

Ce n'est pas seulement de la Haute-Garonne, mais bien de tous les départements que devrait partir le cri d'alarme poussé en ce moment par un de nos voisins de Toulouse. Ce confrère en St-Hubert s'adresse à M. Pion, député de l'arrondissement de St-Gaudens et le conjure de pousser le Parlement à prendre des mesures efficaces pour la répression du braconnage et la conservation du gibier.
Il y a beau temps que, tous les ans, à cette même place et dans les journaux spéciaux de chasse, je l'ai jeté ce cri d'alarme et — mieux que cela — proposé le SEUL et UNIQUE moyen d'arriver à ce résultat tant désiré. Mais hélas ! *Clamavi in deserto*. Et nos législateurs, nos préfets, nos gouverneurs sont trop préoccupés de politique, et en même temps trop friands de cailles et de perdreaux, en temps prohibé, pour proposer, appuyer et faire voter la proposition de loi que j'ai formulée et que je réédite plus loin.

Je crains donc que les réclamations de M. Bordages, auprès de M. Pion, n'obtiennent pas un meilleur résultat que la mienne; néanmoins, nous la reproduisons volontiers, ne fût-ce que pour bien marquer la communauté de sentiments qui existe à ce point de vue entre les chasseurs du Sud-Ouest.
Monsieur Pion, député de la Hte-Garonne, Depuis déjà longtemps, les chasseurs de l'arrondissement de St-Gaudens, pour ne pas dire de tout le département de la Haute-Garonne, nous nous étions concertés pour vous adresser nos doléances concernant la disparition totale du gibier et de tous les oiseaux en général; par conséquent, l'inutilité pour nous de sacrifier à l'avenir le montant d'un permis de chasse, pour avoir la gloire de promener une arquébuse sur l'épaule, en courant après un gibier imaginaire.
La capture de la caille en particulier, qui se pratique d'une façon si scandaleuse et sur la plus grande échelle dans le littoral méditerranéen, à son arrivée et à son départ, provoque une réprobation générale. Marseille seule, dont les arrêtés préfectoraux autorisent ces hécatombes, au grand préjudice du reste du pays, capture au filet plus de 800,000 cailles au profit des Anglais, et leur exportations par wagons complets sur Londres et Paris fait prévoir l'extinction de l'espèce à courte échéance, qui ne figurera plus que dans les musées d'histoire naturelle à titre de souvenir.
De plus, les rares sujets qui échappent aux pièges tendus sur la côte viennent fatalement échouer dans les filets du braconnier, que le gendarme et le garde évitent soigneusement de réprimer.

Il en est de même de tous les oiseaux migrateurs ou sédentaires, sans même en excepter l'hirondelle, que toutes les générations et tous les peuples ont respecté et qui subit elle aussi cette loi de massacre.
Indépendamment des ressources que procurent à l'Etat et aux communes les permis de chasse il convient d'envisager la situation lamentable qui est faite à l'agriculture par l'apparition incessante des insectes qui semblent tenir l'homme en échec et dont l'oiseau est le destructeur naturel.
Chaque année, on constate l'apparition soudaine d'un insecte nouveau qui, par ses transformations rapides et mystérieuses, finit par échapper aux atteintes de la science qu'on lui oppose, en détruisant depuis la céréale flexible jusqu'aux chênes de nos forêts.
Aussi nous avons l'honneur Monsieur le député, de nous adresser à vous, pour qu'avec votre autorité vous daigniez bien déposer devant le Parlement un projet de loi tendant à réglementer plus sévèrement la chasse et s'opposer formellement à la destruction des oiseaux, qu'elle qu'en soit l'espèce, autrement que par le fusil, seul moyen de maintenir l'équilibre entre la capture et la reproduction.

Le retrait aux préfets de tout pouvoir en matière de réglementation de chasse et dont les arrêtés sont une véritable consécration de cette destruction à outrancer.

L'embranchement des gardes champêtres qui, dans l'état actuel, ne sont que les témoins timides ou intéressés du braconnage, serait, il me semble, un des moyens efficaces d'enrayer un mal qui tend à devenir incurable.
Dans l'impossibilité de réunir les signatures de tous les chasseurs et agriculteurs épars dans tout le pays et dont je me fais l'interprète, j'ai l'honneur de vous tenir ci-inclus, à l'appui de notre démarche, un article que je détache d'un journal paru il y huit jours, reproduisant le même cri d'alarme et le même désir avec tous les développements nécessaires.

Nous avons l'honneur d'espérer, Monsieur le député, que vous voudrez bien, au cours de la présente session, vous occuper d'une question intéressante des millions de citoyens, alors que temporairement elle ne profite qu'à une centaine d'industriels interlopes, et provoquer au besoin une convention internationale.
J'ai l'honneur d'être avec respect, Monsieur le député, votre très humble serviteur.

J. BORDAGES,
Contrôleur des chemins de fer en retraite.
52, rue Boulbonne, Toulouse.
Nous nous associons à la pensée qui a dicté cette lettre et demandons nous aussi au Parlement de songer sérieusement à la répression du braconnage.

Bourse de Paris

Cours du 15 Mai 1891

RENTES

3 0/0 perpétuel	compt.	92 95
3 0/0 amortissable	compt.	93 25
3 0/0 Emprunt 1891		91 20
4 1/2 0/0 1883	compt.	104 90

Valeurs Françaises

ACTIONS

BANQUE DE FRANCE	4400
CREDIT FONCIER	1247 50
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	475
COMPTOIR NAL D'ESCOMP	575
EST (Chemin de fer)	935
LYON	1540
MIDI	1328
NORD	1835
ORLÉANS	1525
OUEST	1052
GAZ, C ^{ie} parisienne	1385
CANAL DE SUEZ	2502 60
CANAL DE PANAMA	37 50
Etablissements DECAUVILLE	440

OBLIGATIONS

LYON (fusion)	441
EST 3 0/0	439
MIDI 3 0/0	444 75
NORD 3 0/0	447 50
ORLÉANS 3 0/0	443
OUEST 3 0/0	439
SUD DE LA FRANCE	410
OUEST-ALGÉRIEN	422
EST-ALGÉRIEN	423
CREDIT FONCIER, fonc. 3 0/0 1853	605
— 4 0/0 1863	528
— fonc. 3 0/0 1877	390
— comm. 3 0/0 1879	474
— fonc. 3 0/0 1879	480
— comm. 3 0/0 1880	466 25
— fonc. 3 0/0 1883	418 50
— 3 0/0 1885	475
— bons 100 fr. av. lots	74
GAZ, C ^{ie} parisienne	523

Valeurs Étrangères

RUSSE, 4 0/0 1889	99 55
RUSSE, 4 0/0 consolidé	99 70
PORTUGAIS 3 0/0 (rente)	57 05
PORTUGAIS 4 1/2 0/0 1889	442 50
LOMBARDS, 3 0/0	342 50
SARAGOSSE 3 0/0	390

Valeurs en banque

Ch. RUSSE (gr. Société)	677
Oblig. GUAYAQUIL (Equateur) 6 0/0	470 20
— PORTO-RICO 3 0/0	270
— BAHIA (Brésil) 5 0/0	450 10

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS
du 9 au 16 mai 1891

Naissances
Lafon Maria, rue Feydel, 4.
Labarrière Julien, au moulin de Labéradie.
Ponget Gabriel, rue Labarre, 32.
Fontanel Albin, rue Clément-Marot, 5.
Maurin Eléonore, rue Lestieu, 27.
Ironnelle Yvonne, rue du Portail-Alban, 15.

Mariages
Bartoli Camille et Delmas Marie.
Grassiou Louis et Mignot Marie.

Décès
Bos Jeanne, 5 ans, rue Labarre, 54.
Laville Jean, 33 ans, rue Lestieu, 27.
Noël Baptiste, 75 ans, rue St-Georges, 2.
Salgues Gérard, 72 ans, quai Champollion, 2.
Raynal Marie, 30 ans (Hospice).
Bouyssou Louis, 61 ans (Hospice).

Musique du 7^{me} de ligne
PROGRAMME du 17 MAI
de 4 h. à 5 h. du soir
(Allées Fénelon)

Little March	Dureau.
Mireille (mosaïque)	Berlioz.
Premier aveu (valse)	Signard.
Le serment (ouverture)	Auber.
Marche Hongroise	Gounod.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

BILLETS D'ALLER ET RETOUR RÉDUITS DE 40 % pour MONTAUBAN et TOULOUSE

A l'occasion du voyage, à Montauban et à Toulouse, de M. le Président de la République, la Compagnie d'Orléans fera délivrer des billets d'aller et retour, réduits de 40 %;

1° pour Montauban

Le 19 Mai, aux gares de Cahors et de Lexos, ainsi qu'aux stations comprises entre ces deux points et Montauban.

2° pour Toulouse

Les 19 et 20 Mai, aux gares et stations des sections ci-après :

- Rodez inclus à Toulouse (y compris Décazeville); Montauban exclu à Lexos; Tessonnières à Albi inclus. Ces billets seront valables, pour le retour, savoir : Ceux de Montauban, jusqu'aux 20 mai inclus ; Ceux de Toulouse, jusqu'au 21 mai inclus.

AVIS. — Les Billets à destination de Toulouse pourront être utilisés dans tous les trains recevant réglementairement, pour le parcours à effectuer, des Voyageurs à plein tarif de la classe du billet délivré; ils ne seront pas admis dans les trains-poste et express.

La Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans, a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion du voyage de M. le Président de la République à Montauban, elle fera le 19 mai deux trains spéciaux, l'un au départ de Cahors pour Montauban, l'autre au départ de Montauban pour Cahors avec réduction de 40 % sur le prix des places.

Voici ci-après les heures de ces trains :

Table with 2 columns: DÉPART DE CAHORS, Heures de passage. Lists destinations like Sept-Ponts, Cieurac, Lalbenque, etc., with corresponding times.

DÉPART DE MONTAUBAN

Table with 2 columns: Destination, Time. Lists destinations like Montauban, Fonneuve, Albias, Réalville, etc., with departure and arrival times.

BILLETS D'ALLER ET RETOUR de FAMILLE

Pour les stations thermales de Chamblet-Néris (Néris), Moulins (Bourbon-l'Archambault), Laqueuille (la Bourboule et le Mont-Dore), Royat.

Réduction de 50 0/0

Pour chaque membre de la famille en plus du troisième

Il est délivré, du 15 mai au 15 septembre, dans toutes les gares du réseau d'Orléans sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), aux familles d'au moins quatre personnes payant place entière et voyageant ensemble, des Billets d'Aller et Retour collectifs de 1re, 2e et 3e classes pour les stations ci-dessus indiquées.

Les Billets sont établis par l'itinéraire à la convenance du Public; l'itinéraire peut n'être pas le même à l'Aller et au Retour.

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de six Billets simples ordinaires le prix d'un de ces Billets pour chaque membre de la famille en plus de trois.

La durée de validité des Billets, à compter du jour de départ, ce jour non compris, est de 30 jours.

Cette durée peut être prorogée une ou plusieurs fois d'une période de quinze jours. Chaque période de prolongation part de l'expiration de la période précédente et donne lieu à la perception d'un supplément de 10 0/0 du prix total du Billet.

La prolongation ne peut être demandée que pour les billets non perimés.

Les demandes de Billets doivent être faites, quatre jours au moins avant celui de départ à la gare où le voyage doit être commencé.

Bibliographie

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT ET Co 56, RUE JACOB, A PARIS

LA

MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND

Depuis le mois d'octobre 1889, la mode illustrée publie avec chaque numéro, sans augmentation de prix, un supplément littéraire de 4 pages, consacré à des romans illustrés, à des chroniques parisiennes et artistiques; la place qui était réservée au roman est attribuée à des articles de plusieurs genres concernant l'instruction, la tenue du ménage, le savoir-vivre, les sciences mises à la portée des femmes, etc.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN DIDOT ET Co, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

Prix pour les départements : 1re édition : 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr. — 4e édition, avec une gravure coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également, soit aux bureaux de poste, soit aux libraires des départements.

LA NATURE. Bureaux à la librairie G. Masson, éditeur, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du 9 mai : — La torpille automobile dirigeable Sims-Edison : J. Léotard. — La race des chiens : P. Mégnin. — Le spirographe. — La fabrication de l'acide carbonique et ses applications industrielles : Gaston Tissandier. — Caverne souterraine en Corse. — Fleurs en coquillages : H. Fourtner. — Chronique. — Académie des sciences : séance du 11 mai 1891 : Stanislas Meunier. — Une ancienne machine élévatoire : X. ingénieur. — « Supplément » Boîte aux lettres. — Communications diverses. — Recettes et procédés utiles. — Bulletin météorologique de la semaine.

ÉTUDE

de Me AUGUSTE MAZIÈRES, avoué à Cahors rue du Portail-Alban, n° 10.

EXTRAIT

D'UNE

Demande en séparation de biens

En vertu d'une ordonnance de M. le Président du Tribunal civil de Cahors, en date du treize mai courant, et par exploit de Me Rousseau, huissier à Cahors, en date du dit jour treize mai, enregistré, la dame Marie Delsol, sans profession, épouse de Monteil Arnaud, propriétaire, cultivateur aux Pradiés, commune des Junies, a formé contre son dit mari une demande en séparation de biens ;

Elle a constitué pour son avoué, près le dit Tribunal civil de Cahors, Me Auguste Mazières, avoué.

Fait à Cahors, le quinze mai mil huit cent quatre-vingt-onze.

L'avoué poursuivant, Signé : MAZIÈRES.

Le Sedlitz Ch. Chanteaud est le purgatif salin, rafraîchissant le plus efficace pour combattre constipation, migraine, maux d'estomac, gouttes rhumatisme. Sa réputation auprès des médecins est universelle. Pour éviter les contrefaçons exiger une enveloppe jaune et la marque Ch. Chanteaud, seul préparateur des médicaments dosimétriques du Dr Burgraeve.



HERNIES NOUVELLE DÉCOUVERTE Le Bandage-gant BARRÈRE élastique, sans ressort ni lanières, se moule, s'adapte sur le corps; gêne nulle. Il est le dernier mot de l'efficacité et de la douceur. L. BARRÈRE, Méd. Inv. PARIS, 3, 5, du Palais 2 à 4 h. — Broch. 2

Bandage-Barrère, adopté pour l'armée. Collaborateur de passage à Cahors, hôtel des Ambassadeurs, lundi 15 mai.

Maladies du Cœur HYDROPIES, ASTHMES le SIROP de Digital de LABÉLONYE est le remède par excellence contre ces affections

DRAGÉES de GELIS & CONTÉ Approuvées par l'Académie de Médecine Le PLUS EFFICACE des FERRUGINEUX

UNIVERSITÉ DE FRANCE

ÉCOLE DE NOTARIAT

ENREGISTREMENT & HYPOTHÈQUES DE TOULOUSE

Fondée sur l'avis du Conseil supérieur de l'Instruction Publique, en vertu d'un arrêté de M. le Ministre

VINGT-SEPTIÈME ANNÉE

Directeur : M. CLÉRI MALIGE 5, Rue du Sénéchal, 5

La rentrée est fixée au 15 octobre prochain

NOTA. — Les heures des cours sont établies de manière à permettre aux élèves de travailler dans les études de notaires pour faire leur stage, et d'assister aux cours de la Faculté de Droit.

Les élèves qui désireront être admis, sont priés d'en donner avis au directeur. Les parents reçoivent chaque mois les notes méritées par leurs enfants

BUREAU de PLACEMENT

CAHORS — Rue St-James, 12, — CAHORS

Me V° BALAGAYRIE, a l'honneur d'informer le public qu'elle vient d'obtenir l'autorisation de tenir un Bureau de Placement. Elle se charge de fournir des domestiques, hommes ou femmes, ou des ménages, munis de bons certificats, aux personnes qui voudront bien lui en faire la demande.

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent.

15 CENTIMES la livraison avec carte coloriée

ou en 25 séries à 75 centimes ne reviendra qu'à 18 fr. 75 AVEC 125 CARTES COLORIÉES

75 CENTIMES la série de 5 liv. et 5 cartes.

La 1re liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires der un spécimen gratis à FAYARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adressez, 75 cent. timb. pour recevoir la 1re série

245.000 FRANCS

à placer en plusieurs fractions sur signature, de commerçants ou personnes solvables. Conditions avantageuses et discrétion. Écrire à M. Ch. Albert, banquier, à Lavallois, près Paris.

A CÉDER

très bonne étude de notaire, dans le département de la Dordogne, produit susceptible d'augmentation, 3.300 fr. prix avantageux. Legrand Fontan, ancien notaire, 10, rue Richelieu, Paris.

ON DEMANDE

de suite ou dans quelques mois, un Garçon Boucher, connaissant un peu le détail pour la vente au magasin.

S'adresser ou écrire, avant la fin du mois, à M. CAYSAC, boucher à Rodez (Aveyron).

REPRÉSENTANTS.

On demande dans toutes les localités des Représentants sérieux pour le placement de timbres en caoutchouc. Fortes remises. S'adresser à M. E. GUARY, Imprimeur, rue Voltaire, 43, Agen.

Envoi du Catalogue avec instructions contre 0 fr. 25 c. en timbres-poste.

A VENDRE

Un Phaéton, en très bon état, avec capotage, pouvant se déplacer.

S'adresser à M. Gras, bourellier à Castelnau-Montrâtier.

Les VÉRITABLES EAUX de

VICHY

sont les Sources de l'Etat français

Administration : 8, Boulevard Montmartre, Paris CELESTINS. Gravelle, Maladies de la Vessie. GRANDE-GRILLE. Maladies du Foie et de l'Appareil biliaire. HOPITAL. Maladies de l'Estomac. HAUTERIVE. Affections de l'Estomac et de l'Appareil urinaire. Les seules où le puisement et l'embouteillage sont surveillés par un Représentant de l'Etat.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

EXPOSITION

CAHORS 1881



B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse Clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, Saison d'Été

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande

Etablissement Hydrothérapique

DES

ALLÉES FÉNELON, N° 6

Le Public est prévenu que M^{me} Sabatié vient de faire placer dans son Etablissement, l'Appareil de Suspension de M. le Docteur CHARCOT, pour le traitement de l'Ataxie locomotrice et autres maladies nerveuses.

VIGNES AMÉRICAINES

PAR MILLIONS A LA VENTE

de plants directs, porte-greffes et de plants greffés-soudés PRIX TRÈS MODÉRÉS

S'adresser au propriétaire : M. Victor COMBES

Chevalier du Mérite agricole, à Vire, par Puy-l'Evêque (Lot)

Envoi franco du prix-courant sur demande

VIENT DE PARAÎTRE :

Expériences pratiques sur la Culture des Vignes américaines

PAR M. VICTOR COMBES

En vente chez l'auteur et principaux libraires

PRIX : 3 fr. FRANCO-POSTE